

Pau, le 18 décembre 1972.

Ernest DUNY-PÉTRÉ

Étudiant en Droit

1 rue Gustave Schlemmer

64000 Pau

Tél.: 32.08.13.

à

Monsieur le Chanoine LAFITTE

Collège d'Ustaritz

64 Ustaritz

Monsieur le Chanoine,

Je dois d'abord m'excuser pour la liberté que je prends en vous écrivant sans avoir eu l'honneur de faire votre connaissance. Mon nom vous dire peut-être quelque chose, car je suis le fils de Pierre DUNY-PÉTRÉ, correspondant de l'Académie de la langue Basque. D'autre part, je suis un camarade de Gattin LAKZABAL qui est, comme moi, étudiant à la Faculté de Droit de Pau.

C'est d'ailleurs lui qui m'a conseillé de prendre contact avec vous car je m'intéresse à des recherches relatifs à l'"Eshubide" ou Droit basque, c'est à dire aux lois, aux coutumes et à la législation ancienne et Euskoadi. Actuellement, je constitue une fiche bibliographique afin de déblayer, en quelque sorte, le domaine de futurs travaux.

Seriez-vous assez aimable pour m'accorder une entrevue à votre domicile, dans la matinée du samedi 23 décembre 1972? Connaissez-vous l'édition, je ne doute pas que vous puissiez m'élucider de vos conseils. Voulez-vous me permettre de prendre en note la réponse discrétionnaire que vous

pouvoirs pronéols sur le sujet qui m'intéresse.

En faisant appel à votre bonté pour accueillir mon témoignage, je vous
prie de bien vouloir agréer, Monseigneur le Chanoine, l'expression de mes sentiments
respectueux et dévoués.

